***Charte du JSP***

* \* Je dois avoir une attitude correcte,
* \* Même en dehors de mes activités, je ne dois pas nuire à l’image des sapeurs-pompiers,
* \* je dois faire preuve de respect et de politesse envers le personnel du SDIS, le personnel d’encadrement et le personnel de la caserne, ainsi qu’envers mes camarades,
* \* Je dois respecter les directives du personnel d’encadrement, ainsi que celle de la hiérarchie,
* \* Dès lors que je porte la tenue, je dois appeler mon formateur par son grade,
* \* Je dois m’abstenir de manifester des opinions religieuses et politiques,
* \* Pour des raisons d’hygiène et de sécurité, je ne dois pas porter des bijoux apparents (boucles d’oreilles et piercing) pendant les séances d’activités,
* \* Je ne dois pas consommer de tabac, d’alcool ou de la drogue et autres produits dopants,
* \* Je ne dois pas faire ou proposer de bizutage,
* \* Je dois éteindre mon portable et le ranger à l’endroit défini pendant la formation,
* \* je ne dois pas poster de commentaires, photo, vidéos et autres sur les réseaux sociaux,

***Responsable section JSP Parents JSP***